



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JUILLET 2022

PRESENTS : SORDET Eric, Maire
EYMANN Alain, DUBUET Nathalie, Adjoints
CAIRE Marie-Christine, BOUTEILLER Martine,
PATRIARCHE Joël, POLETTE François,

Absent excusé : FLAJOLLET Elisabeth a donné pouvoir à DUBUET Nathalie, MARCHETTO Jocelyn

Absent : MARTINS Antonio, LAPALUS Patrick,

Secrétaire de Séance : DUBUET Nathalie,

1°) Approbation du compte-rendu du précédent Conseil Municipal

Monsieur Le Maire a retracé les points évoqués au précédent Conseil Municipal du 23 juin 2022 :

- **Extension bâtiment mairie école** : rappel du coût estimatif des travaux : 484 437.90€
Peut-être doubler la capacité de la citerne pour le stockage des eaux pluviales
- **Sécurité RD 18** : Une remise à jour du premier devis
- **Voie douce** : Rappel des points évoqués au précédent Conseil
- **CITY Park** : But côté mur, il manque des vis. Panneau cassé
- **Vidéo Protection** : Si le projet de vidéo protection est retenu, le dossier devra être établi pour le 20 septembre 2022 afin d'obtenir des subventions de Citéos. En 2023, la loi va changer, il faudra déposer 3 devis donc le dossier sera plus lourd à gérer. Date butoir 31 décembre 2022.
- **Réfection toiture de l'église** : En attente de devis
Des trous doivent être bouchés pour empêcher les guêpes de rentrer.

2°) Délibérations

- Contrat Groupe Assurance statutaire : le CDG21 a transmis un courrier concernant le contrat groupe pour les risques statutaires (2019-2022) qui lie la commune avec le CDG21 (Groupe de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Côte d'or). Ces derniers mois, trois décrets importants en matière de ressources humaines sont parus :
 - Relatif aux congés maternité
 - Sur le temps partiel thérapeutique
 - Calcul du capital décès

Ces nouveaux textes, non prévus dans les contrats initiaux, vont avoir un impact important sur les finances des collectivités et sur le contrat d'assurance statutaire.

La CNP et WTW (anciennement Gras Savoye) proposent donc d'assurer ces engagements supplémentaires en ajoutant 0.10% au taux de cotisation actuel.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide d'accepter cette proposition.

- Décision modificative : Il y a eu lieu d'augmenter le compte 2128 « autres agencement et aménagement de terrain » pour la somme de 1 200€ en la prélevant sur le compte 2151 « Réseaux de voirie ».

- **Participation aux réparations du tracteur de la Commune de CORCELLES-LES-ARTS**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le tracteur de la Commune de CORCELLES est tombé en panne. Il propose que la Commune de TAILLY rembourse une partie de ces réparations.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide de participer à la hauteur de 50 % à cette dépense, soit la somme de 531€.

3°) Rapport annuel 2021 du Président EPCI

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que la Mairie a reçu le rapport annuel 2021 du Président EPCI.

Ce document est consultable sur le site de la Communauté d'agglomération.

4°) SICECO

Le SICECO a communiqué le procès-verbal et la synthèse du Comité Syndical du 24 juin 2022.

5°) Situation chemin rural

Certains chemins ruraux ont besoin d'être entretenus, dont notamment le « Chemin de Seryanges ».

Il faudrait prévoir de faire livrer du rabotage de route, à voir avec l'entreprise ROUGEOT ou la société PERNOT à MARSANNAY. Les agriculteurs ont proposé de le répandre mais se pose la question de savoir ou mettre ce stock quand il sera livré en attendant d'être répandu.

6°) RD 18

Le cabinet ARTELIA a fait un petit effort sur la nouvelle offre de prix avec une remise de 500€ concernant la ligne avant-projet par rapport à la somme initialement prévue mais cela reste minime.

Monsieur EYMANN doit appeler Monsieur FIET pour revoir cette offre.

7°) Extension Bâtiment Ecole Mairie

Sujet évoqué lors de l'approbation du précédent Conseil Municipal

8°) Parole aux responsables des commissions

Aucun sujet évoqué

9°) SAINT FIACRE

- ✓ Messe en plein air à 11 h
- ✓ Voir avec l'association ST FIACRE pour :
 - l'installation pour la messe
 - le montage de la structure pour le repas : vendredi 19 août 2022 à 17 h 30
 - samedi 3 septembre août 2022 : Installation des bancs et des tables à 14 h 00

10°) Inauguration du City Park

Le conseil arrête la date du Samedi 24 septembre 2022 à 11 h 30 pour l'inauguration du City Park.

Il conviendra d'établir à la liste des personnes à inviter afin de remercier tous ceux qui ont participé et financé ce projet.

Peut-être prévoir une démonstration de match de basket.

11°) Questions Diverses

- La distribution des papiers « Rue des Eaux » pour la manifestation du 13 juillet n'a pas été effectuée.
- Remerciements de Madame CAIRE lors du décès de Monsieur CAIRE.
- Les bancs de l'église se détériorent à cause de vers de bois.
- Pendant les constructions, certains livreurs de béton vidangent leurs citernes dans les caniveaux.
- Le camion de dépannage s'est de nouveau garé sur le trottoir.
- Le panneau 10T est remis.
- Le convoi de véhicules militaires passera à TAILLY le 8 septembre 2022 à 15 h 15.

Prochaine réunion de Conseil Municipal le jeudi 18 août 2022 à 19 h 00